

TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX AU 1^{er} JANVIER 2022

Délibération du conseil municipal du 22 juin 2021 (Sauf indication contraire, les montants sont en euros TTC)

LOCATION DES SALLES	TYPE DE LOCATION	TARIFS 2022	<i>observations</i>
AGORA Caution : 400 €	Habitants, associations, entreprises hors commune		Le forfait ménage est appliqué si le ménage des locaux n'est pas fait ou insatisfaisant
	Location à la Journée	100 €	
	Forfait horaire	20 €	
	Forfait ménage	100 €	
	Habitants, associations, entreprises de Naintré		
	Location à la journée ou horaires	Gratuit	
	Forfait utilisation du local technique	50 €	
Forfait ménage	100 €		